Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 10

Rubrik: A nos abonnés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Suite de la page 9

Le premier ministre de Suisse d'après-guerre en France fut le Bâlois, Carl I. Burckhardt, qui jouissait déjà d'une grande renommée dans les milieux diplomatiques en sa qualité de Président du Comité International de la Croix-Rouge à Genève. Il s'agissait à ce moment de régler maintes questions économiques entre la France et la Suisse et de prendre la défense des nombreux Suisses en France, dont les intérêts avaient souffert pendant et après l'occupation.

Le ministre Burckhardt fut remplacé, en 1951, par M. Pierre de Salis qui, contrairement à ses deux prédécesseurs, était de nouveau un diplomate de carrière. Après avoir été conseiller de Légation à Paris, avant la guerre et jusqu'en 1940, il devint collaborateur du ministre de Suisse à Rome, puis ministre de Suisse en Russie, et, ensuite, en Roumanie. La colonie suisse à Paris a regretté que ce sympathique diplomate ait pris prématurément sa retraite. Il continue, en ce moment, à servir sa patrie comme commissaire général de la Suisse à l'Exposition universelle de Bruxelles.

C'est M. Pierre Micheli qui prit, en octobre 1956, la direction de la Légation suisse à Paris, Le 5 avril 1957, il présenta les lettres de créance l'accréditant comme Ambassadeur de Suisse auprès du Président de la République Française.

On sait que notre pays ne s'est résolu à la transformation des légations en ambassades que lorsque la preuve fut faite que notre représentation diplomatique ne pouvait désormais donner satisfaction que si elle se conformait aux exigences actuelles des relations internationales. Du moment que l'immense majorité des pays, même jusqu'aux plus petits, commença à envoyer des ambassadeurs à l'étranger, le maintien de nos représentants diplomatiques au rang de ministre pouvait non seulement rendre leur tâche plus difficile, mais diminuer même le prestige de notre pays aux yeux du corps diplomatique et des bureaux ministériels.

M. Micheli, originaire de Genève et de Vicosoprano (Grisons), était bien préparé pour occuper un poste diplomatique de première importance. Entré au Département politique en 1933, il fut envoyé successivement aux Légations de Suisse à Paris, à La Haye et à Rio-de-Janeiro, nommé Consul de Suisse à Batavia, en 1941 et transféré à Tokyo l'année suivante, où il fut d'abord premier secrétaire de légation et, ensuite, conseiller de légation. De retour à Berne, en 1946, M. Micheli remplit les fonctions de suppléant du chef de la Division des affaires administratives, puis de suppléant de la Division des organisations internationales. En 1949, il fut secrétaire général de la Conférence diplomatique de Genève. Nommé, en 1952, chef de la Division des organisations internationales, il se vit conférer, à cette occasion, le titre de ministre plénipotentiaire.

G. Meyer (Lyon).

A NOS ABONNES

Nous prions instamment tous nos lecteurs et abonnés de bien vouloir effectuer le versement de leur abonnement, soit le 1er janvier, soit le 1er juillet, ceci pour faciliter notre comptabilité.

Yvonne de MORSIER

Suite de la page 6

L'émail peut s'adapter à tout, décorer de la sculpture, de la bijouterie, de l'horlogerie, ou se convenir à soi-même, dans ces ravissants tableaux où l'imagination, à la fois raffinée et naïvement ravie de Mme de Morsier, se livre à ses feux d'artifice quotidiens. Bijoux, formes et couleurs se rassemblent chez elle en un jet continu de fantaisie et de goût. Une enluminure brillante, l'image même de la séduction et de la jeunesse.

Mais voici des aquarelles, glorieuses et étoilées, où elle met ses rêves en peinture. Chauds, fulgurants, d'une liberté royale, ils sont, sous une autre forme mais toujours, ce feu d'artifice incessant et naturel que cette artiste supérieurement douée a dans le sang et les sens.

« L'Impartial »,
J.-M. NUSSBAUM.

AVIS

Chaque personne qui souscrira à un exemplaire de l'ouvrage « Pour nos jeunes », au prix de 1.000 F, recevra comme prime :

LE GRAND PANORAMA DE LUCERNE

avec 15 planches en couleurs

Unique au monde, il représente le passage en Suisse de l'Armée française de l'Est, commandée par le Général BOURBAKI, Guerre franco-allemande de 1870-71.

En remplissant le plus beau de ses devoirs, celui de la charité fraternelle, la Suisse a ajouté à l'histoire une page magnifique de générosité.

Le visiteur est profondément ému par les centaines de soldats qui donnent à cette toile de 1.100 mètres carrés un aspect de réalité poignante.

Et vous aurez aussi...

Un signet pour marquer les pages,

Notre Chère Maman
La Juste Helvétia !

et une belle carte du Métropolitain.

R. S.

S'adresser au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries.

15 novembre

La Société Suisse de Tir de Paris invite ses membres et sympathisants à prendre part au Banquet qu'elle organise, le samedi 15 novembre prochain, à 19 h. 45, au Soleil de Mogador, 28, rue de Mogador.

A l'issue du Banquet, projection d'un court métrage en couleurs du Tir Fédéral de Bienne, en juillet dernier.

S'inscrire, soit auprès de M. TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris (11e), Roquette 87-80, ou M. MONA, 38, rue François Ier, Paris (8e), Elysées 79-16.